

Le compteur Linky,  
tout simplement



## Pourquoi remplacer les compteurs ?

Tous les jours, Enedis amène l'électricité dans les foyers grâce aux câbles électriques qui arrivent aux compteurs de chaque habitation.

Ce réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière. Mais les besoins évoluent, et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent.

Nous pouvons tous devenir producteurs d'électricité en installant des panneaux solaires sur notre toit ou une éolienne dans notre jardin.

Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements, qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie : en mode rapide (1 à 2 heures) la puissance nécessaire équivaut à l'appel de puissance électrique d'un immeuble entier !



### En 2017, en France déjà...

- 350 000 foyers produisent de l'électricité
- 100 000 véhicules 100 % électriques circulent
- 15 000 clients ont opté pour l'autoconsommation

Progressivement le réseau évolue pour accompagner cet essor des énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique et cette évolution des modes de consommation, tout en garantissant la sûreté du système électrique et une continuité de l'alimentation.

Le compteur communicant est un élément clé de cette modernisation.

### EN PLUS DE PRÉPARER L'AVENIR DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ, LE COMPTEUR VOUS APORTE DE RÉELS AVANTAGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR :

<p><b>Avec Linky</b></p> 	<p><b>Un emménagement simplifié</b></p> <p>Vous aurez l'électricité en moins de 24H</p> <p>Le coût de cette opération sera diminué et sera à terme de 13,20 €. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.</p>	<p><b>Un relevé de consommation sans dérangement</b></p> <p>Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.</p>	<p><b>Une détection des pannes plus rapide</b></p> <p>Les pannes réseau seront détectées plus tôt, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.</p>	<p><b>Une maîtrise de ma consommation facilitée</b></p> <p>Un meilleur suivi de sa consommation est possible grâce à un espace personnel sécurisé sur <a href="http://www.enedis.fr">www.enedis.fr</a></p>
<p><b>Sans Linky</b></p> 	<p>La mise en service électrique s'effectue en 5 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.</p>	<p>La relève compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) : le client doit donc être présent sur un créneau de 4 heures.</p>	<p>Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.</p>	<p>La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.</p>

## Les compteurs communicants dans le monde

Selon une étude du Cabinet Navigant Research, le nombre de compteurs communicants dans le monde passera à presque 1,1 milliard en 2022. L'Europe, le Canada, les Etats-Unis, la Chine sont tous dans une démarche de déploiement de compteurs communicants.

Actuellement, plus de 700 millions de compteurs sont déjà installés. En Europe, plusieurs pays ont terminé leur déploiement : Suède, Italie, Finlande. Quant à l'Allemagne, elle a bien décidé de démarrer une 1<sup>ère</sup> tranche de remplacement de 11 millions de ses compteurs par une technologie communicante.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

### Plus d'infos

N° vert Linky

0 800 054 659

Service & appel gratuits



enedis.fr

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

# Le compteur Linky, tout simplement



Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités et aux particuliers. Le compteur Linky est un compteur tout comme ses prédécesseurs. Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

## Tout savoir sur le remplacement et l'installation du nouveau compteur dans votre foyer

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



**30 MINUTES EN MOYENNE D'INTERVENTION**  
Brève coupure de votre alimentation en électricité.



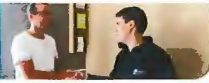
**AUCUN TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES**  
Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur. Lors de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.



**INTERVENTION COMPLÈTEMENT GRATUITE**  
assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.

Le saviez-vous ?

Lors du changement de compteur certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.

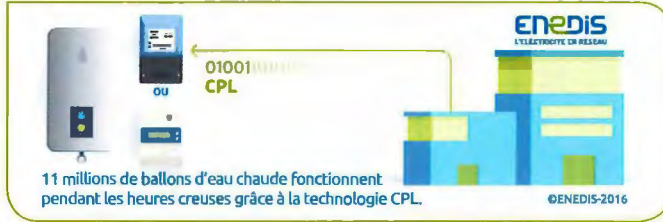


## La question de la santé

### Le CPL c'est quoi ?

Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis.

Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.



### Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL produisent un champ électromagnétique qui se dissipe avec la distance. Selon l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : « le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant ».

### Des mesures ont-elles été effectuées ?

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2013<sup>\*</sup>, le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'ANFR, agence publique reconnue, spécialiste des champs électromagnétiques l'a confirmé récemment. Les mesures qu'elle a réalisées en laboratoire et chez des particuliers montrent que le champ électrique

varie entre 0,25 et 0,8 volt par mètre (V/m) à 20 cm, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m. Par comparaison, le champ électrique mesuré pour une ampoule basse consommation est de 15 V/m, pour un ordinateur il est de 4 V/m et pour un four micro-ondes il est de 3 V/m.

Pour en savoir plus : [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)  
<sup>\*</sup>Décision N° 354321 du 20 mars 2013

## La vie privée

### Quelles données enregistre votre compteur ?

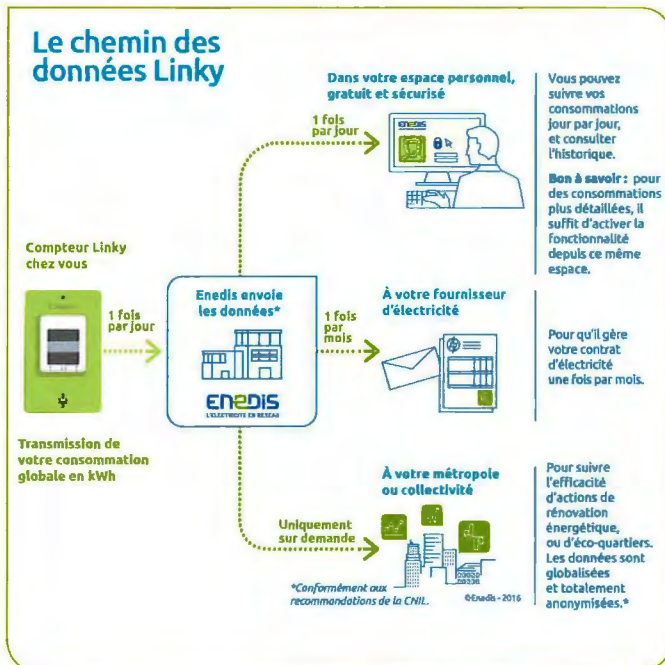
Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

### Mes données peuvent-elles être vendues ?

Vos informations personnelles vous appartiennent. Aucune ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL<sup>\*</sup>.

### Mes données sont-elles sécurisées ?

Oui. Cryptées, elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI<sup>\*\*</sup>. Enedis a mis en place un dispositif complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (équipes dédiées, zones de sécurité...).



<sup>\*</sup>CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des libertés — <sup>\*\*</sup>ANSSI : Agence Nationale des Systèmes d'Information



## La pose du compteur est-elle obligatoire ?

### Suis-je propriétaire du compteur ?

Non, ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

### Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



## Un projet industriel majeur en France



- **5 000 emplois créés pour réaliser la fabrication et l'assemblage des compteurs.** Enedis a retenu 6 constructeurs, dont les usines sont basées en France, pour réaliser la fabrication des compteurs communicants.
- **5 000 emplois dédiés au remplacement des compteurs.** La pose des nouveaux compteurs a été confiée à plus de 80 entreprises partenaires, directement implantées dans les bassins d'emploi locaux. L'ensemble des techniciens de pose a suivi des formations adaptées.
- Au total, ce sont **10 000 emplois non délocalisables qui vont être créés sur 6 années consécutives, en France.**
- **Le recyclage** des anciens compteurs sera réalisé en France, en grande partie par des entreprises du secteur protégé, et générera une source d'activité importante.

## Dénonçons les rumeurs et fausses informations

### Les entreprises de pose (EDP) sont inexpérimentées

FAUX

Les poseurs recrutés par les EDP sont obligatoirement formés, habilités, encadrés et contrôlés par des techniciens Enedis qui reste extrêmement vigilante sur les plans de la professionnalisation et de la sécurité des poseurs.

### L'installation du compteur modifie mon contrat avec mon fournisseur d'électricité

FAUX

Les termes de votre contrat restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni le changement du fournisseur ni la modification du contrat (ex si vous avez souscrit l'offre heures pleines / heures creuses, vous la conservez).

### Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

FAUX

L'arrivée des compteurs ne modifie en rien les procédures actuelles pour les personnes rencontrant des difficultés pour financer leurs factures d'électricité (ex : situation d'impayés). Aujourd'hui, comme hier, Enedis réalise l'acte de coupure d'électricité uniquement sur demande des fournisseurs d'électricité et après avoir rencontré le client concerné.

### Le nouveau compteur déclenche des incendies

FAUX

Ce compteur ne présente aucun défaut pouvant provoquer un incendie. Le matériel a subi de nombreux tests constructeurs et dans le laboratoire d'Enedis. Il faut rappeler que le risque d'incendie peut exister pour tout matériel ou installation électrique. Il est totalement indépendant du type de compteurs posés. S'agissant de la pose d'un compteur, la qualité du geste technique « de serrage mécanique » des câbles d'arrivée électrique est primordiale. Une sensibilisation particulière est réalisée lors de la formation des techniciens de pose équipés d'un instrument permettant de réaliser parfaitement ce geste technique.

### Le compteur communicant augmente ma facture

FAUX

Pour l'installation de ce compteur vous n'avez rien à payer. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Un compteur Linky compte exactement la même énergie et de la même façon qu'un ancien compteur.

# isons d'être mpteur Linky

ur Linky s'inscrit  
ntexte global de  
on énergétique :  
conomies d'énergie,  
la part des énergies  
bles et ainsi réduire les  
de CO<sub>2</sub>.  
elle façon de  
er et de produire  
un réseau de  
n d'électricité encore  
ligent » (smart grid),  
mpteur Linky est l'un  
nts incontournables.



*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.*

d'informations sur [www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky)

ERDF devient  
**Enedis**

Enedis continue la modernisation  
du réseau de distribution  
en remplaçant les 35 millions  
de compteurs en France

## 30 minutes

en moyenne, pour la pose  
d'un compteur Linky

Consultez  
la date de  
pose prévue  
dans votre  
commune

[www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous](http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous)



Ces compteurs  
appartiennent  
aux collectivités  
locales et sont  
exploités par  
Enedis

Retrouvez-nous sur Internet



[enedis.fr](http://enedis.fr)



[enedis.official](http://enedis.official)



[@enedis](https://twitter.com/enedis)



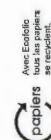
[enedis.official](http://enedis.official)

Enedis - Tour Enedis - 34, place des Corolles - 92079 Paris La Défense  
Enedis - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Le compteur Linky  
et moi



édités • [www.edites.fr](http://www.edites.fr) - PHOTOS : © MÉDIATHÈQUE Enedis - MAI 2016 - DOC 502

## Compteur Linky, pour quoi ?



Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Un compteur de la même taille que celui que vous avez actuellement chez vous, et qui utilisera les mêmes branchements. La différence ? Grâce à ses caractéristiques techniques, le compteur Linky rend possible la mise en place de nouveaux services, accessibles à tous.

## Compteur Linky pour moi, pour quoi faire ?

Le réseau de distribution d'électricité évolue, pour vous apporter une meilleure qualité d'électricité. Grâce aux compteurs Linky dans tous les foyers, Enedis pourra piloter le réseau plus facilement (automatisation de la relève des compteurs, y compris la production d'électricité issue des énergies renouvelables). Le compteur Linky facilitera vos économies d'énergie notamment par un accès simplifié à vos consommations. Un engagement à traiter vos données à caractère personnel conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978.

## Compteur Linky, pourquoi est-il indispensable ?

Le compteur Linky, comme l'ensemble des nouvelles technologies sur le réseau, va permettre à Enedis de localiser plus facilement une panne et d'intervenir au plus vite pour réparer. Le réseau s'adapte pour permettre le développement des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques,...) et la prise en compte du nombre de véhicules électriques.

# Mes avantages avec le compteur Linky

Le compteur Linky m'apporte plusieurs services immédiats destinés à me faciliter la vie. Je vais devenir un consomm'acteur !

## Relevé automatique de ma consommation

**AVANT**  
La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Mes relevés se font à distance.

## Adapter la puissance de mon compteur

**AVANT**  
Si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.

## Mieux maîtriser ma consommation

**AVANT**  
Ma consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Je peux suivre ma consommation sur un site Internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtriser.

## Avoir accès à de nouvelles offres

**AVANT**  
Seul mon chauffe-eau se déclenchait à distance sur les heures creuses.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électro-ménagers plus facilement.

## Emménager en toute simplicité

**AVANT**  
Pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
En moins de 24 heures, tout est réglé à distance.



## ESPACE PERSONNEL

Pour maîtriser votre demande d'électricité, suivez vos consommations au sein de votre espace personnel en accédant à :

- Vos consommations jour par jour
- L'historique de vos consommations
- Des comparaisons



Connectez-vous sur [www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky)

**Le projet de généralisation** du compteur Linky est financièrement équilibré : les gains engendrés par le nouveau compteur (diminution des pertes et des interventions) viendront couvrir les dépenses engagées par Enedis. La pose du compteur ne coûtera rien au client.